

2- Organisation d'une série d'Ateliers des Paysages

L'importance du travail avec les populations pour la connaissance des paysages d'un territoire

Les principes méthodologiques des Ateliers du Paysage

1 - Objectifs et enjeux de l'approche sociologique des paysages

Un travail avec les populations revêt une grande importance pour la connaissance des paysages d'un territoire. Cet aspect est primordial pour saisir les représentations sociales et les modèles paysagers mobilisés lors de la perception des paysages du territoire étudié – en particulier les modèles paysagers locaux. Le territoire est habité, vécu, parlé, porteur d'identités multiples, dont la structure et le fonctionnement renvoient aux dynamiques sociales et culturelles qui le parcourent et qui le font vivre. La caractérisation et qualification des unités paysagères sont enrichies par ces représentations sociétales.

Différents supports (photolangage, carte mentale, questionnaire dynamique et collectif, débats, alternance travail en sous-groupes de 4 ou 5 personnes et travail en grand groupe) ont été utilisés pour amener les participants à s'exprimer et à faire des propositions d'aménagement, d'orientation de développement. Les pistes de questionnement qui ont été suivies auprès des participants, ont été d'interroger les participants sur leurs lieux de vie, de travail, de loisir, les lieux emblématiques pour eux-mêmes et selon les critères qu'eux-mêmes retiennent, les marqueurs paysagers de l'unité paysagère traitée en évoluant d'éléments factuels (église..) à des éléments davantage sensibles : l'histoire des lieux, la saisonnalité des lieux, les sentiments d'apaisement, etc, les couleurs qu'ils associent, etc.

L'un des objectifs est de mettre en évidence les zones de consensus mais aussi les zones où différentes visions doivent co-habiter. A chaque fois, la dynamique d'entretien permet de créer une discussion au sein du groupe de travail à même de révéler la diversité des représentations relatives à un même paysage et des enjeux qu'impliquent sa gestion et son aménagement dans le temps. Par expérience, les séances de travail sont organisées en trois temps (cf partie 3. Organisation de la collecte des données dans les Ateliers) pour assurer une progression dans les échanges et collecte de données, et animées à partir d'une palette d'outils méthodologiques allant de la cartographie à de l'entretien collectif.

2 - Méthodologie d'organisation des Ateliers

L'approche sociologique s'est appuyée sur l'organisation de 24 ateliers, répartis dans 14 lieux différents, couvrant l'ensemble du département de l'Orne, auquel un total de 242 personnes¹ a participé, comme en attestent les feuilles d'émargement complétées à chaque atelier. Bien que les participations multiples n'ont pas pu être décomptées, il est possible d'estimer à près de 200 personnes (élus, habitants, associations), le nombre de participants réels sans double compte, à l'échelle départementale en tenant compte des récurrences de participation constatées sur site. Le nombre de fiches de contact rempli est de 184 fiches, ce qui doit être considéré comme une fourchette basse du nombre de participants sans double compte, les personnes ayant dû quitter l'Atelier avant la fin, étant souvent non comptées par exemple.

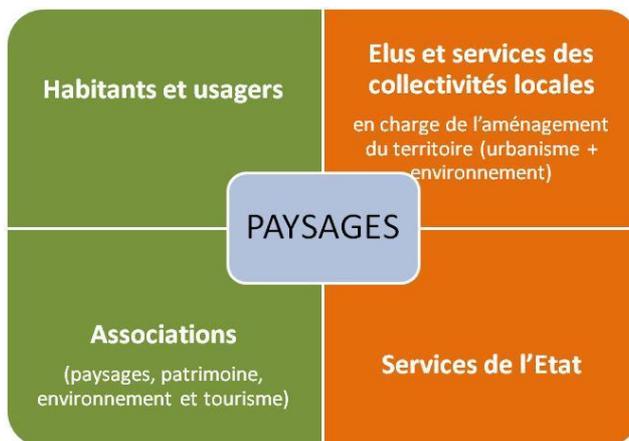
REPARTITION DU NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR ATELIERS

1 C'est la somme du nombre de participants enregistrés par atelier d'après la feuille d'émargement

L'échantillonnage des participants

L'échantillonnage des participants aux ateliers a tenu compte des enjeux de gouvernance, liés à la diversité des acteurs impliqués dans l'évolution des paysages notamment : habitants/usagers du territoire, élus et techniciens des collectivités territoriales, acteurs économiques. Les services de l'Etat ont également été ciblés.

LES 4 CATÉGORIES D'ACTEURS IDENTIFIÉS POUR PRÉPARER L'ÉCHANTILLONNAGE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS DU PAYSAGE

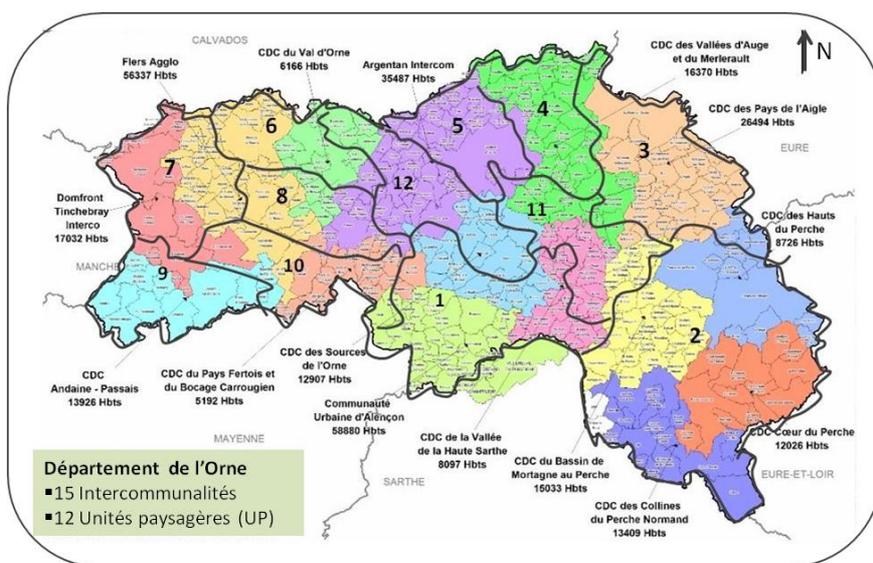


L'échelle de territoire choisie

Les modalités d'action des politiques publiques en matière d'urbanisme et d'aménagement tendent à considérer comme échelle pertinente l'intercommunalité. Si le cahier des charges initial prévoyait de mener des ateliers à l'échelle des communautés de communes, ce n'est qu'une fois la carte des nouvelles unités paysagères définies qu'il a été possible de définitivement acter le principe des ateliers à l'échelle de ces EPCI. En effet, ce principe permettait de discuter de 2 à 3 unités paysagères par atelier et de restituer la connaissance à l'échelle des unités paysagères.

CARTE DE SUPERPOSITION DES CARTES DES UNITÉS PAYSAGÈRES AVEC CELLE DES EPCI RETENUE AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2017

LE PREMIER DÉCOUPAGE DES UNITÉS PAYSAGÈRES A DONNÉ LIEU À UN NOUVEAU DÉCOUPAGE PRENANT EN COMPTE LA PAROLE DES PARTICIPANTS (CF. CHAPITRE 3-4)



L'hypothèse confirmée par la phase-test, a été d'organiser en moyenne 2 ateliers par unité paysagère à partir de la première cartographie des unités paysagères arrêtée en septembre 2017. Les communautés de communes du département de l'Orne au 1er janvier 2017 ont été retenues comme unité spatiale de référence.

L'emprise territoriale des unités paysagères peut être différente d'un EPCI à l'autre. Ainsi, il a été nécessaire de réaliser 2 ateliers pour une même unité paysagère mais dans 2 EPCI différentes pour tenir compte de l'échelle géographique des dynamiques urbaines et sociales.

La phase-test

Deux EPCI ont servi de test pour caler la méthodologie : l'un rural, la Communauté de communes du Val d'Orne ; l'autre urbain, la Communauté d'agglomération d'Alençon.

L'objectif était de pouvoir tester les outils proposés en atelier issus des documents de travail préparés par les paysagistes (bloc diagramme et délimitations des unités paysagères), les modalités d'organisation et d'invitation aux ateliers et la formalisation des données collectées en articulation avec les données produites par les paysagistes. Deux Ateliers, espacés d'une semaine, ont été mis en œuvre sur chaque EPCI.

Fruit de cette phase-test, il est apparu plus intéressant de mener le second Atelier à l'échelle de plusieurs EPCI, pour permettre à des EPCI de discuter et de partager leurs regards sur des paysages en commun et de questionner les notions de limites des unités paysagères et de paysages de transition plus pertinemment.

Ainsi, la phase-test a permis surtout de conforter la méthodologie autour de 2 Ateliers mais de réorganiser la répartition des Ateliers entre les EPCI en passant de l'hypothèse de 2 Ateliers par EPCI à la réalisation de un « Atelier exploratoire » par EPCI et un « Atelier mutualisé » entre EPCI relevant de la même unité paysagère.

RÉPARTITION DES ATELIERS ENTRE « ATELIER EXPLORATOIRE » ET « ATELIER MUTUALISÉ » PAR EPCI ET UNITÉ PAYSAGÈRE

	UP sept 2017	Série1			Série2			Série3			Série4	
		06-nov-17	07-nov-17	08-nov	08-janv	09-janv	10-janv	12-mars	13-mars	14-mars	16-avr	17-avr
3 CA Flers Agglo	UP8, UP10	9h-12h30										9h-12h30
4 ComComm Argentan Intercom + Val Orne	UP5, UP12, UP8, UP4			9h-12h30		18h-20h						
5 DomCom des Vallées d'Auge et du Merlerault	UP11		9h-12h30									
6 ComCom des Pays de l'Aigle	UP3		14h-16h30									
7 ComCom des Hauts du Perche	UP2				14h-16h30							
8 ComCom Coeur du Perche	UP2				18h-20h30							
9 ComCom des Collines du Perche Normand	UP2					9h-12h30				9h-12h30		
10 ComCom du Bassin de Mortagne au Perche	UP2, UP11					14h-16h30						
11 ComCom de la Vallée de la Haute Sarthe	UP11, UP1							14h-16h30				
12 ComCom des Sources de l'Orne + Alençon	UP12, UP11, UP1							18h-20h30			14h-17h	
13 Domfront-Tinchebray interco	UP9, UP10								9h-12h30			9h-12h30
14 ComCom du Pays Fertois et du Bocage Carrougien	UP10, UP1								14h-16h30			
15 ComCom Andaine - Passais	UP7, UP10, UP8								18h-20h30		18h-20h30	

3 - L'organisation de la collecte des données dans les Ateliers

Pour atteindre une vision perçue, vécue voire rêvée des paysages, à travers les discours des participants aux ateliers, le protocole a suivi le principe méthodologique de l'entretien semi-dirigé de l'Atelier participatif que développe le cabinet Environnement & Société depuis 10 ans. La méthodologie reprend les principes scientifiques propres aux approches qualitatives par des résultats fondés sur l'analyse des discours des participants, et des approches comparatives avec la reproduction de la même grille d'entretien d'une unité paysagère à l'autre et d'un EPCI à l'autre.

En démarrage de mission, il est apparu primordial de définir un contenu d'atelier qui puisse être déroulé systématiquement d'un EPCI à l'autre, par souci de comparabilités des données ainsi collectées et donc *in fine* intégrables à l'échelle de chaque unité paysagère, puis à l'échelle départementale. Le deuxième paramètre méthodologique pris en compte est la durée de deux heures fixée par atelier pour garantir la qualité des échanges et des données ainsi collectées. Le troisième facteur est la « logique d'entonnoir » posé comme base de réflexion pour passer de l'Atelier exploratoire à l'Atelier mutualisé, qui permet de passer de la caractérisation de chaque unité paysagère, à la caractérisation des dynamiques des paysages, aux questions des atouts, faiblesses et menaces, perçues par les participants.

Le 1er atelier dit « atelier exploratoire » pour caractériser les paysages et identifier les dynamiques de chaque unité paysagère

L'objectif du premier atelier a été de récolter des données sur l'identification (les limites) et la caractérisation/qualification de chaque unité paysagère, à partir des premiers documents préparés par les paysagistes et rendant compte de leur propre analyse des paysages à partir du travail bibliographique et des relevés de terrain.

Le premier atelier a été divisé en 3 grandes séquences, la 3^e séquence n'ayant été mise en œuvre que pendant la phase-test :

- Un premier travail sur la base d'une carte vierge de l'unité paysagère reportée sur un scan 25 a permis aux participants de localiser et de décrire de manière plus ou moins succincte les éléments composant leur paysage, en précisant si ces éléments sont associés à quelque chose de positif ou de négatif (sont-ils appréciés ou dépréciés et pourquoi ?). Une suite de questionnements simples et ouverts est menée sous la forme par exemple de : « Où m'emmenez-vous pour me faire découvrir votre ou vos paysages ? Qu'est-ce qu'il est important pour vous de me montrer ? ». Le débat guidé par le sociologue a consisté également à faire croiser les regards des participants pour identifier dans quelles mesures les paysages évoqués sont consensuels ou non, et pourquoi ? Il s'agit par ailleurs de questionner les limites proposées par les paysagistes pour chacune des unités considérées. Les participants ont été systématiquement interrogés sur l'intitulé de l'unité paysagère, proposé par les paysagistes, en relevant la proposition d'un nouvel intitulé éventuel.
- Une deuxième séquence de travail a permis d'identifier les éléments les plus représentatifs de l'unité paysagère par un travail de « photo-langage » à partir d'une sélection de 10 à 15 photos produites par les paysagistes. Cet exercice a été exploré dans la phase-test et non reproduit dans les autres séries d'ateliers du fait d'un temps de préparation trop conséquent par rapport à la qualité des données somme toute limitée. Pour parfaire la caractérisation de chaque paysage, le bloc diagramme de travail des paysagistes a été soumis aux participants pour mise en débat et proposer des amendements
- La troisième séquence de l'Atelier a porté sur l'évolution des paysages perçue par les participants, sous la forme d'échanges directs avec et entre les participants.

Enfin, parce que l'objectif des ateliers a aussi été de s'inscrire dans une démarche de sensibilisation à l'évolution des paysages, l'atelier a ouvert sur des questions d'ordre plus général et liées à l'action : Pour vous, que représente la qualité paysagère ? A votre avis, à quoi sert un Atlas des Paysages, outil de connaissances et/ou d'aménagement du territoire ? Faut-il protéger ou aménager les paysages ? etc. Le questionnaire qui a été préparé selon cet objectif, n'a pu être systématiquement rempli par les participants, d'un Atelier à l'autre, pour des raisons de gestion du temps et de la dynamique de groupe pendant les Ateliers. Aussi, ces résultats parcellaires n'ont pas été restitués dans la version finale de l'Atlas.

Le deuxième atelier dit « atelier mutualisé », pour retracer l'évolution des paysages et atouts et faiblesses des paysages

Le second atelier a permis d'abord de restituer et de valider les données produites dans le cadre des ateliers exploratoires en présentant les cartes mentales produites et en demandant aux participants leur validation ou demandes de modifications ou d'ajustements.

La question des limites des unités paysagères a pu être de nouveau abordée surtout si elle avait fait débat dans l'Atelier exploratoire. Ce travail étant d'autant plus important à réitérer lorsqu'une même unité paysagère a été abordée dans 2 Ateliers, du fait d'une répartition géographique sur plusieurs EPCI.

Il a visé en outre à aborder en particulier la question de l'évolution des paysages et à faire émerger les atouts et les faiblesses perçus localement pour les différents paysages considérés.

Restitution des résultats des Ateliers du Paysage

Les résultats tirés des Ateliers participatifs sont restitués sous la forme d'une synthèse sociologique intégrée à l'approche des paysagistes par unité paysagère alors que les données sociologiques ont pu être collectées au cours de plusieurs ateliers et EPCI différents.

Trois modalités de restitution des résultats des Ateliers sont disponibles par unité paysagère :

- Une carte mentale représentant la caractérisation de chaque unité paysagère incluant les propositions de modification des limites des unités, est disponible à la fin de ce présent document. La description fait l'objet d'une partie de l'analyse paysagère. Comme illustration, sont rapportés dans le texte, des photos extraites de différentes sources : des sites internet des mairies et des offices de tourisme, du corpus photographique constitué par l'équipe paysagiste lors de leurs campagnes de terrain ou bien encore de clichés donnés par les participants à la suite des ateliers, voire de ceux pris de façon très aléatoire par le sociologue lors de ses déplacements liés à l'organisation des ateliers ;
- Les discussions apportées sur les blocs diagrammes sont également rapportées dans le présent document comme « documents de travail tirés des ateliers ». Les blocs diagrammes retenus dans l'Atlas intègrent en totalité ou en partie les propositions des Ateliers selon l'arbitrage du Comité de rédaction ;
- Les résultats des ateliers portent également sur la dynamique des paysages, les atouts et les faiblesses de chaque unité paysagère. La synthèse des discours des participants est rapportée sous la forme d'un texte analytique intégré à l'approche paysagiste dans l'Atlas.

Le bilan réalisé lors d'un Atelier de Clôture

La méthodologie de mise en œuvre des Ateliers du Paysage a été évaluée au cours d'un Atelier de clôture (organisé le 15/11/2018 à Alençon) qui a rassemblé 34 personnes issues à la fois de l'ensemble des participants aux Ateliers et des membres du Comité de rédaction. Les éléments d'organisation qui ont pu ainsi être confirmés sont : le choix des EPCI comme échelle de territoire pertinent, la diversité des participants ainsi rassemblés autour d'une même table induisant des discussions parfois vives mais toujours très riches d'enseignements justement pour mieux appréhender la diversité des perceptions induites par la diversité des acteurs et la facilité des échanges sur un sujet pouvant être perçu très théorique par une présentation non adaptée au public. Les points qui nécessiteraient d'être améliorés sont : la diffusion des l'information tout au long de la période de réalisation de l'Atlas à l'échelle de la DREAL, la disponibilité des agents-référents au niveau des EPCI étant très variable d'un territoire à l'autre, le retour factuel des textes-même qui constituent l'Atlas auprès des participants, l'articulation entre les Ateliers et le Comité de rédaction n'étant pas connue par la plupart des participants.